

Durée du spectacle : 50 min.

Equipe : 1x Marionnettiste
1x Musicienne
1x Régisseur

JAUGE : 200 à plat ou 300 avec gradin

Espace Scénique :

Diamètre nécessaire sur sol plat :

Cercle d'un diamètre de 11 m
=
aire de jeu (8m) + cercle de feu & éclairage + Musicienne

Le spectacle se déroule au sol.

Il est nécessaire de nous fournir un plan de l'espace où se déroule le spectacle, ainsi qu'un plan des gradins (dessus & coupe).

Le contrat ne peut être validé qu'après réception et validation d'un plan de dessus, ainsi qu'un plan de coupe des gradins éventuels, par le régisseur de la compagnie Graine de Vie.

La jauge ne pourra être validée qu'après réception de ces plans et étude de la configuration du terrain.

Un point devra obligatoirement être fait avec la compagnie **AVANT** le montage du gradin.

Régie Générale :

MATÉRIEL A FOURNIR :

- Electricité :

- . 2x PC16A et disjoncteur 16A.
- . 3x Prolongateur PC 16A de 20 mètres
- . 2x Triplette / Souris

- Lumière : (Circulation Public / Gradin / Sécurité)

- . Éclairage Public GRADUABLE
(ex: 1 pied à crémaillère + 2 quartz + grada 4x1kw + DMX 3 broches)

Si éclairage public ou pollution lumineuse, merci de faire en sorte qu'ils soient coupés au moment du spectacle

- Sonorisation :

(1) Console numérique (type 01V 96)

(1) Système de diffusion composé de :

- .4x MTD115 dont 2x sur Pieds
- .2x SB218 en mono

(1) Multipaire de 8.

- Régie :

(2) praticable (hauteur 60cm), situé derrière le gradin

Régie Générale :

- Sécurité :

. (2) extincteur :

1x *poudre BC ou CO2*, alimentation électrique (Ex Classe E)

1x *Feu liquide* (Classe B).

. Passages de câbles (si besoin).

. Délimitation du périmètre de sécurité, composé de barrière Vauban ou équivalent, situé dans un diamètre de 14 mètres.

Le périmètre de sécurité doit être matérialisé par des structures interdisant le passage.

. Une distance de sécurité de **3m** entre le public et l'espace scénique.

. 2 à 4x personnel délégué à la sécurité et l'accueil.
(cf. personnel technique)

ECLAIRAGE PUBLIC :

L'éclairage URBAIN devra être coupé au début du spectacle et rallumé à la fin.

Il est important de vérifier les différentes zones d'éclairage adjacentes ainsi que leur possible réverbération afin d'éviter toute pollution lumineuse.

Régie Générale :

Loge (à proximité) :

Pour 3 personnes avec chauffage, douche, toilettes, miroir, serviettes et catering léger.

Planning :

- Montage 5h avant la représentation.
- Représentation à la nuit tombée.
- Le montage des gradins doit être terminé au moins 3h avant le début de la représentation.

PERSONNEL TECHNIQUE DEMANDE :

- (1) Régisseur son & polyvalent.
- (2) personnes dédiées au montage des gradins & à l'aide de l'installation & au chargement du décor.
- 2 à 4 personnes, selon configuration, assurant la sécurité par rapport au feu entre le public et l'espace scénique de l'arrivée du public à son départ ainsi que l'accueil public.

PARKING :

Accès pour déchargement pour un camion de 8m de long ainsi qu'un VL.
(2) Places de parking à proximité à prévoir.

Régie Générale :